



**HAL**  
open science

# **L'adoption du bilinguisme officiel anglais-français en RDC : enjeux, défis et perspectives pour une planification linguistique inclusive dans le contexte contemporain de la mondialisation en Afrique francophone**

Jean-Claude Mapendano Byamungu

## ► To cite this version:

Jean-Claude Mapendano Byamungu. L'adoption du bilinguisme officiel anglais-français en RDC : enjeux, défis et perspectives pour une planification linguistique inclusive dans le contexte contemporain de la mondialisation en Afrique francophone. Bigirimana C. et Nzesse, L. Re-penser les politiques linguistiques en Afrique à l'ère de la mondialisation. Paris : OEP, Collection Plurilinguisme, p. 127-162., 2023, B0C53FVDSJ. <hal-04377681>

**HAL Id: hal-04377681**

**<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-04377681v1>**

Submitted on 7 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**L'adoption du bilinguisme officiel anglais-français en RDC : enjeux, défis et perspectives pour une planification linguistique inclusive dans le contexte contemporain de la mondialisation en Afrique francophone**

**Jean-Claude Mapendano Byamungu**

EA 7345-CLESTHIA, Université Sorbonne Nouvelle

[jean-claude.mapendano-byamungu@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:jean-claude.mapendano-byamungu@sorbonne-nouvelle.fr)

**Résumé :** Dans le monde contemporain, l'anglais s'impose désormais, aux côtés du français, comme la langue internationale de plus en plus en usage Afrique francophone. Son prestige s'est notamment accru avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), au regard de son rôle primordial dans les organisations internationales, de sa croissance démographique ainsi que de son pouvoir politique et économique dans la reconfiguration du marché et de la géopolitique des langues à l'heure de la mondialisation. En RDC, les usagers qui, sont de véritables acteurs glottopolitiques manifestent de plus en plus des besoins de communication bilingue anglo-française dans plusieurs secteurs clés de la société, tels que dans les écoles et universités, au sein des églises, dans les domaines socioprofessionnel et économique, dans la presse audiovisuelle, etc. Il y a aussi l'adhésion du pays à la Communauté de l'Afrique de l'Est c'est-à-dire la East African Community (EAC), une institution essentiellement anglophone. La présente étude s'appuie sur certains des domaines du *status planning* (officialité, usages institutionnels, éducation, moyen de communication de masse, représentations) de Kloss (1988) pour préconiser l'adoption du bilinguisme officiel anglais-français, au regard de la puissance géopolitique et économique de ces langues, dans ce pays de l'Afrique francophone subsaharienne comme enjeu d'une planification linguistique inclusive en vue d'un développement durable.

**Mots clés :** bilinguisme anglais-français, développement durable, mondialisation, planification linguistique, RD Congo

**The adoption of English-French official bilingualism in the DRC : issues, challenges and perspectives for inclusive language planning in the contemporary context of globalization in French speaking Africa**

**Abstract :** In our contemporary French-speaking Africa, English stands out as an international language increasingly used alongside French. Its prestige has particularly increased in tandem with the development of new information and communication technologies (NTIC) given its primordial role in international organizations, its demographic growth, as well as its political and economic power in the reconfiguration of the language market and geopolitics in the globalization era. In the DRC, users who are key glotto-political actors are increasingly expressing needs for Anglo-French bilingual communication in several key social sectors, such as schools and universities, churches, work and employment, economics, in multimedia, etc. Besides, the country lately acquired membership of the East African Community (EAC), an essentially English-speaking institution. This study is based on some of Kloss (1988)'s areas of status planning (official status, institutional uses, education, mass media, representations) to recommend adopting an official English-French bilingualism as a means to an inclusive linguistic planning for a sustainable development, in view of these languages' geopolitical and economic power in this French-speaking Sub-Saharan African country.

**Key Words :** English-French Bilingualism, Sustainable development, Globalization, Linguistic Planning , DR Congo

## Introduction

Dans un monde contemporain de plus en plus globalisé, la maîtrise et l'usage de l'anglais ne relèvent plus d'un choix mais d'une nécessité pour tout (e) Congolais (e) moderne. L'adjectif moderne a un sens purement subjectif et n'a autre sens ici que celui de contemporain. Aujourd'hui, l'anglais et le français s'imposent encore, pour la plupart des locuteurs francophones d'Afrique en général et de la RD Congo en particulier, comme les deux principales langues favorisant l'accès aux « cités marchandes » européennes que Blancheton (2008 : 10) considère, à juste titre, comme les racines de la mondialisation depuis l'Antiquité et le Moyen Age. Nous ne minimisons pas, néanmoins, le rôle de l'espagnol, du chinois et du portugais qui gagnent aussi du terrain dans certains espaces. En effet, Maurais et al. (2008) soulignent qu'il existe plusieurs évolutions géopolitiques et stratégiques liées à la mondialisation, qui expliquent la perte de vitesse du français face à l'anglais, tout comme face à d'autres « grandes » langues telles que l'allemand.

Une certaine opinion avance parfois la thèse de l'incapacité du français à dire la modernité comme l'un des facteurs favorisant l'émergence de l'anglo-américain car aucune autre langue n'a pu faire face à la position hégémonique que l'anglais occupe depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Certains s'interrogent également sur les résultats des activités et programmes de promotion de la langue française sont à la mesure du nombre des institutions de diffusion du français car, « son audience connaît un net infléchissement dans certaines régions » (De Raymond, 2008 : 32). Aussi Maurais et al. (2008 : 5) soulèvent-ils encore deux questions fondamentales au cœur de leurs réflexions sur l'avenir du français et qui s'inscrivent dans une perspective prospective sur les rapports de la langue française avec d'autres langues du monde, car « pourra-t-il se maintenir face à la concurrence de l'anglais ? Réussira-t-il à nouer des partenariats avec les autres langues, comme l'appellent aujourd'hui de leur vœux les instances francophones ? ».

En effet, que devient le français face à la mondialisation et ses corollaires, entre autres, le prestige de plus en plus croissant de l'anglais dans le sillage du développement des nouvelles technologies, à l'émergence du multimédia et à l'effacement des frontières géographiques et culturelles aussi bien en Afrique francophone que dans le monde entier ? La présente contribution s'inscrit dans le droit fil de ces questionnements. Dans une certaine mesure, elle consiste aussi en un état des lieux critique de la situation du français dans une région atypique de la francophonie qui porte le cliché mélioratif de premier/deuxième pays francophone du monde, de par le poids démographique des usagers de cette langue dans ce pays de l'Afrique centrale.

Sa problématique soulève les interrogations ci-après : Quel est le statut du français et de l'anglais dans les politiques linguistiques de la RDC depuis l'époque coloniale ? Quels sont les facteurs explicatifs de la nécessité de l'adoption du bilinguisme officiel anglais-français à l'heure de la mondialisation dans ce pays ? Quels enjeux et défis sous-tend une telle politique/aménagement linguistique ? Au regard de ces questions, nous formulons l'hypothèse que ce sont les besoins de communication bilingue imposés par la mondialisation, et nourrissant les représentations du discours épilinguistique, qui expliquent cette nécessité mais que l'adoption d'un tel aménagement linguistique soulèvent aussi bien des enjeux que des défis, ceux-ci étant liés à une guerre géopolitique entre la Francophonie et le Commonwealth.

L'étude a pour ancrage théorie les notions de « politique linguistique », de « planification » et d'« aménagement linguistique » (Einar Haugen 1959 ; Arcil 1965, 1982 ; Corbeil 1980 ; Tollefson 1981 ; Chumbow 1987 ; Maurais 1987 ; ) mais aussi et surtout Louis-

Jean Calvet (1987, 1996), Tabi Manga (2000), Bitjaa (2012), etc. dans le champ interdisciplinaire de la sociolinguistique et de la gestion des multilinguismes. Cependant, ces notions ne désignent pas la même réalité chez ces auteurs. Louis-Jean Calvet (1987 : 153-155) nous en fait la distinction ci-après :

On parle beaucoup de **politique linguistique** et de **planification linguistique** depuis quelques années, depuis qu'en 1959 le linguiste américain E. Haugen a lancé l'expression **language planning** dans un article consacré à la situation sociolinguistique de la Norvège [...]. Nous considérons la **politique linguistique** comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la **planification linguistique** comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique.

Tabi Manga (2000 : 7) estime pour sa part que « la politique linguistique est le lieu de la détermination des grands choix en matière de rapports entre les langues et la société. Ce domaine rassemble toutes les décisions et réglementations à caractère politique touchant la vie des langues, leur statut et leur mode de fonctionnement social ». Le terme « planification linguistique » a été remplacé par celui d'« aménagement linguistique » dans les années 70, notamment dans le monde francophone, sous l'influence du linguiste Jean-Claude Corbeil. Et pour Bitjaa (2004), « si l'on ne veut éviter de confondre planification et aménagement linguistique, on a intérêt à considérer que la planification n'est qu'une partie de l'ensemble du processus d'aménagement linguistique suivant logiquement la phase d'élaboration d'une politique linguistique et consistant à traduire celle-ci en une stratégie d'ensemble composée d'actions viables, programmées dans le temps, dont les agents sont identifiés, les moyens (financiers, humains, scientifiques...) prévus, etc. ».

Dans le même ordre d'idées, l'expression « aménagement linguistique » (Language Implementation) englobe, selon Chumbow (1987 : 17) toutes les actions de la mise en œuvre d'une politique linguistique. Le point de vue adopté dans cette réflexion s'appuie sur l'idée que toute planification linguistique ne saurait dès lors s'abstraire d'une politique linguistique, et d'une planification linguistique quand elle ne s'y confond pas (Chumbow, 1987). Dans son développement l'étude se décline en trois étapes. Tout d'abord, nous établissons un état des lieux des statuts du français et de l'anglais dans les politiques linguistiques de la RDC. Ensuite, nous nous intéressons aux besoins de communication bilingue anglais-français des usages, devenus agents glottopolitiques, comme facteurs explicatifs de la nécessité pour ce pays d'adopter ce bilinguisme officiel dans le contexte contemporain de la mondialisation. Enfin, nous décrivons les différents enjeux et défis qu'un implique une telle politique linguistique.

### 1. Les statuts du français et de l'anglais dans les politiques linguistiques la RD Congo

À ce niveau de réflexion, notre propos entend rappeler, de manière assez succincte, les statuts des deux langues, en l'occurrence le français et l'anglais, dans la politique linguistique actuelle de la RDC. Cette étape nous servira ainsi d'arrière-plan à notre argumentaire qui préconise l'adoption officielle du bilinguisme anglais-français que nous posons désormais comme une nécessité c'est-à-dire comme une voie incontournable au regard de nouveaux enjeux contemporains liés à la mondialisation. Mais parler des rapports de rivalité stratégiques entre l'anglais et le français en Afrique suppose l'évocation des deux institutions en permanente concurrence, à savoir la Francophonie et le Commonwealth.

Le Commonwealth qui a été formellement constitué par la Déclaration de Londres de 1949 fait des États membres comme des « partenaires libres et égaux », sans aucune obligation les uns envers les autres. Ce sont des États membres réunis par la langue, en l'occurrence l'anglais, l'histoire, la culture et

les valeurs de démocratie, de droits de l'homme et de l'État de droit. Lors des réunions des Chefs de gouvernement organisées tous les deux ans, les participants discutent des grandes questions politiques, économiques et sociales, ainsi que de leur incidence sur leurs pays respectifs. Dans le contexte contemporain de la mondialisation, le Commonwealth accorde une importance assez particulière, entre autres, au développement durable et aide directement ses membres à faire face à des problèmes communs ou particuliers. Dans certains États, il existe également une sorte de « citoyenneté du Commonwealth ». Celle-ci consiste à accorder aux citoyens des pays membres de l'association une préférence par rapport aux citoyens d'autres pays qui vivent sur leur territoire. Pour toutes ces raisons, une certaine doxa populaire estime que d'un point de vue économique, les États et gouvernements membres du Commonwealth sont dans une dynamique d'émergence plus avancée que ceux de la Francophonie. Elle ajoute qu'ils seraient d'ailleurs politiquement plus stables que ces derniers.

En effet, selon l'article « Commonwealth » que nous avons consulté et disponible sur <https://m.wikipedia.org/wiki/commonwealth> (2022) et relatif aux objectifs de l'organisme :

Le Commonwealth joue un rôle important pour le progrès social et économique de ses membres. Le CFTC (Fonds du Commonwealth pour la Coopération Technique) soutient les efforts des pays membres en développement afin d'accélérer le rythme de leur croissance économique. Il fournit, à court terme, les compétences techniques manquantes ou insuffisantes afin de permettre aux gouvernements concernés dans des domaines aussi divers que les exportations et la promotion industrielle, les services juridiques et économiques de haut niveau, et, à long terme, il assure tout un éventail de programmes de formation dans les secteurs considérés comme les piliers du développement économique. L'association des pays du Commonwealth crée donc des programmes de solidarité et de coopération internationale pour aider les petits États membres. Ils servaient aussi d'aide aux autres pays en guerre.

Par ailleurs, la Francophonie désigne tout d'abord des femmes et des hommes ayant le français comme langue commune. Il s'agit ensuite d'un dispositif institutionnel qui a pour objectif primordial de promouvoir le français et la mise en œuvre d'une coopération politique, éducative, économique et culturelle au sein des 88 États et gouvernements de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Ce dispositif a vu le jour par la Charte de la Francophonie adoptée en 1997. En d'autres termes, la Francophonie a pour mission de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme, appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, développer la coopération économique au service du développement durable.

Beaucoup de peuples de l'Afrique francophone dénoncent le plus souvent ce qu'ils qualifient de « posture paternaliste » de la France vis-à-vis des pays africains membres de la Francophonie. Il en résulte un imaginaire collectif à l'origine de la résurgence d'un « sentiment anti-français ». Dès lors, la Francophonie que l'opinion populaire de détache plus de la France-Afrique est aujourd'hui perçue sous le prisme déformant d'« institution néocoloniale » qui consiste à ne servir que les intérêts économiques et géopolitiques de la France. Aujourd'hui, la tendance de plusieurs pays francophones est de basculer vers l'anglophonie à travers l'adhésion au Commonwealth. Dans cette sorte d'amalgame dans l'appréhension des choses, la Francophonie devient, à l'instar de la France-Afrique, une entreprise impérialiste de domination politique et d'exploitation capitaliste des pays francophones d'Afrique par la France.

Si nous devons mettre en parallèle la francophonie et le Commonwealth, il faut néanmoins garder la nuance sur la prééminence de la défense de la langue et de la culture françaises qui caractérise la Francophonie, à la différence de ce qu'il en est pour le Commonwealth. Nous convenons que ce dernier défend aussi la langue anglaise, mais c'est beaucoup plus par ricochet. Toutefois, l'idée d'un désintéressement de la France vis-à-vis des besoins vitaux des peuples nourrit des représentations désormais favorables à la promotion de l'anglais au détriment du français de plus en plus en perte de son prestige d'entant chez des locuteurs de la RDC.

### **1.1 Le statut du français dans les politiques linguistiques de la RD Congo**

La situation sociolinguistique de la République Démocratique du Congo a été définie comme celle d'une extrême complexité liée à la mosaïque des langues qui constituent son patrimoine linguistique. En effet, la RDC est l'un de pays le plus plurilingues car, selon les estimations, on y dénombre plus de trois cents langues ethniques et plusieurs dialectes qui lui confèrent un profil linguistique exceptionnel (Nkiko et al., 2009). De fait, le français s'y côtoie avec d'autres communautés linguistiques. D'où la répartition de ce pluralisme linguistique en trois grandes composantes à savoir les langues « communautaires » ou « ethniques », les langues nationales et la langue officielle c'est-à-dire le français. Et cette complexité s'envisage soit du point de vue du français soit du point de vue de ses quatre langues nationales qui sont le lingala, le kiswahili, le ciluba et le Kikongo (Makomo Makita, 2013). Jean-Claude Makomo Makita (2013 : 46) se réfère ainsi au tableau de Jean-Charles Pochard (1997) pour définir la situation sociolinguistique de la RDC par rapport à la langue française :

Selon ce tableau de Pochard, l'ordre linguistique congolais se présente comme celui du plurilinguisme du type 3 ou « *plurilinguisme à langue dominante minoritaire où le français dans l'Afrique noire dite « francophone » est langue officielle aux côtés de langues nationales ou régionales au statut pouvant varier d'un pays à l'autre* ». La position du multilinguisme congolais a beau changer d'appellation selon que l'on se place du côté du français ou des langues nationales, elle est toujours la même, avec une extrême complexité.

La constitution de la RDC, adoptée en 2006, classe les langues du pays en trois catégories. De même, le législateur y a spécifié le statut de chaque type de langue : « Sa langue officielle (RDC) est le français. Ses langues nationales sont le kikongo, le lingala, le swahili et le ciluba. L'Etat en assure la promotion sans discrimination. Les autres langues du pays font partie du patrimoine culturel congolais dont l'Etat assure la protection ». Cette constitution envisage cet acte sur l'ordre linguistique du pays en son article 1er, alinéas 8 à 10. Mais cette consécration des langues est passée par plusieurs phases depuis l'époque coloniale, notamment la promulgation de la loi du 28 juin 1936 réglementant l'emploi des langues en matière administrative où le français, langue officielle de facto, le devient légalement ; la tenue en 1974 à Lubumbashi du premier Séminaire National des Linguistes du Congo qui a donné lieu à la création de la Société Congolaise des Linguistes (SOCOLIN) ; la promulgation La Loi Cadre de l'enseignement national en 1986 ; les recommandations de la Conférence Nationale Souveraine (C.N.S) de 1992, etc. (Makomo Makita, 2013).

Dès lors, il existe bien une certaine rivalité entre le français et les langues nationales mais aucune de celle-ci ne parvient à approcher la langue de Molière qui est « la langue officielle du pays, utilisée à tous les niveaux de l'enseignement, dans l'administration, dans le développement et la recherche, et pour s'ouvrir au monde » même si « nous devons enfin signaler l'importance de plus en plus grande de l'Anglais enseigné au secondaire et dans les options d'anglais de l'enseignement supérieur » (Makomo Makita, 2013 : 47) dans ce rapport des forces au regard de son statut de langue officielle explique en ces termes :

À l'instar de beaucoup d'autres pays d'Afrique, la RDC a par ailleurs adopté une politique linguistique axée sur la promotion des langues nationales dont la pertinence a été décrite comme un facteur clé et un pilier du développement endogène. Dans les rivalités désormais engagées entre le français et les langues nationales, l'anglais s'invite aussi et s'impose petit à petit avec une très forte concurrence. Et pour que la coexistence du français et de l'anglais soit bénéfique aux Congolais comme vecteur d'une mondialisation inclusive, elle doit être envisagée en termes des rapports de complémentarité entre ces langues étrangères mais dominantes à cause de leur prestige et de leur usage fonctionnel au sein de l'administration, de l'enseignement, des activités socioprofessionnelles et des échanges économiques avec les partenaires étrangers.

## 1.2 Le statut de l'anglais dans les politiques linguistiques de la RD Congo

Les politiques linguistiques de la République Démocratique du Congo reconnaissent à l'anglais le statut de matière d'enseignement dans toutes les écoles secondaires du pays. Mais cette langue s'enseigne aussi dans certaines écoles maternelles et primaires du secteur privé. À un autre niveau, c'est la réforme de 2003, communément appelée PADEM (Pacte de Modernisation de l'Université Congolaise), qui a introduit l'utilisation de l'anglais dans toutes les options du supérieur. Les travaux des États généraux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) organisés à l'Université de Lubumbashi en 2021 ont formulé, entre autres, comme recommandations, la maîtrise de l'anglais pour tout membre du personnel scientifique et académique afin de bien se conformer aux exigences de la recherche scientifique à l'heure de la mondialisation des savoirs et de compétences. C'est autant dire qu'il existe déjà une certaine volonté politique de promouvoir l'anglais aux côtés du français pour certains usages fonctionnels à caractère officiels, même si ce n'est pas encore à proportion égale. La politique linguistique de la RDC, au départ tributaire de la politique coloniale belge francophone, mérite-t-elle qu'elle soit repensée dans le contexte de la mondialisation.

## 2. Les besoins de communication bilingue et les usagers comme agents glottopolitiques en RDC

L'anglais et le français sont aujourd'hui les deux langues internationales partenaires dans beaucoup de situations d'interactions sociales en République Démocratique du Congo. Depuis un certain temps, les locuteurs naturellement francophones de RDC, soucieux de se mettre au diapason des exigences professionnelles, de formation scolaire/académique ou de nouveaux enjeux du développement durable et inclusif, ont développé un intérêt croissant pour l'usage de l'anglais dans certains secteurs de la société où cette langue offre plus d'ouverture aux nouveaux horizons que le français. Ils manifestent désormais des besoins réels de communication bilingue anglais-français. Ainsi les statuts de ces deux langues ont-ils changé, en termes de gain de prestige, dans les représentations sociales de ces locuteurs. Celles-ci semblent bien imposer la nécessité d'une redéfinition de la planification linguistique du pays par rapport à ces langues internationales de forte présence en Afrique. Dès lors, nous nous inscrivons dans l'optique de la « glottopolitique » afin d'envisager les usagers des langues en présence dans ce contexte multilingue comme de véritables « agents glottopolitiques ». Le néologisme « glottopolitique » qui a été préféré aux termes de « politique linguistique » ou de « planification linguistique » a été ainsi défini par Guespin, L. et Marcellesi, J.-B. (1986 : 5-6) :

Il désigne les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente : aussi bien la langue, quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues minoritaires par exemple ; la parole, quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel ; le discours, quand l'école fait de la production de tel type de texte matière à examen : Glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique. Ces considérations ne prétendent nullement périmiser les termes de « planification linguistique », ou « de politique de la langue ». Mais il faut prendre en compte que toute décision de politique de la langue aura nécessairement, si elle entre en application, des conséquences glottopolitiques ; c'est en particulier ce qu'exprime l'opposition anglo-saxonne entre language corpus planning et language status planning (Pool 1979).

À part le français, l'anglais gagne désormais du prestige et prend de plus en plus de l'importance dans les secteurs clés de la vie sociale en RDC. C'est autant dire que cette langue a élargi le champ de ses fonctions sociales dans ce pays.

### 2.1 L'anglais et le français dans le système éducatif de la RD Congo

Le recours à l'anglais et au français prend de plus en plus de l'ampleur dans les écoles (maternelles, primaires, secondaires), dans les universités ainsi que dans les domaines de la

recherche scientifique et des affaires. Beaucoup d'universités du pays, essentiellement privées, ont par ailleurs introduit le cours d'anglais dans toutes les promotions du cursus académique. Certaines d'entre elles organisent déjà des centres de formation en langues et/ou des clubs de langue, surtout en anglais, partant du fait que le français est déjà un acquis pour tout (e) élève et tout (e) étudiant (e) congolais (e). Les promoteurs d'institutions scolaires et universitaires privées adoptent aujourd'hui un système d'enseignement bilingue anglais-français dès la maternelle, au regard d'une forte demande sociale assez croissante, même si les écoles et universités officielles de l'État n'ont pas encore emboîté le pas. Nous présentons, à titre purement indicatif, un petit état des lieux de la situation dans quelque cinq grandes villes du pays à savoir Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu, Goma et Kisangani.

#### **a. Les écoles maternelles à système d'enseignement bilingue**

Plusieurs écoles maternelles de certaines villes de la RDC organisent un système d'enseignement bilingue à partir de la maternelle. Nous n'en citerons que quelques-unes à titre indicatif. Dans la ville-province de Kinshasa, qui est en même temps la capitale du pays, nous pouvons citer l'École Internationale Bilingue Le Cartésien, le Brains International Bilingual School Kinshasa, le Jacob's Preschool/Kinshasa, le Jewels International School of Kinshasa, l'Institut Bilingue les Petits Dauphins, etc. À Goma nous avons, l'École privée de l'amitié internationale, l'École Internationale Hironnelle, le Groupe Scolaire Théophile/Théophile Bilingual Private School, Kivu International School, etc. L'établissement scolaire de niveau maternel le plus connue à Bukavu c'est l'École Primaire Internationale Enfants du Monde. En ce qui concerne la ville de Kisangani, il faut retenir des écoles telles que l'École Internationale de Kisangani, le Hope International School Congo, le Collège du Cinquantenaire...

#### **b. Les écoles primaires à système d'enseignement bilingue**

Le système bilingue anglais-français dans les écoles primaires de la RDC s'organise dans des établissements scolaires de Kinshasa comme l'École Internationale Bilingue Le Cartésien, le Brains International Bilingual School Kinshasa, l'Institut Aurora, le Jacob's Preschool/Kinshasa, le Jewels International School of Kinshasa (JISK), l'École Bilingue Safi, le Lycée Bilingue Claude Mafema, etc. Dans la ville de Goma, on peut citer l'École Internationale Hironnelle, l'École privée de l'amitié internationale et le Kivu Internationale School (KIS). À Kisangani, les noms à retenir sont par exemples le Collège du Cinquantenaire, l'École Internationale de Kisangani ou encore le Hope International School. Et en ville de Lubumbashi, nous avons le Complexe Scolaire Galaxie et l'École Bilingue Almodad.

#### **c. Les écoles secondaires et collèges à système d'enseignement bilingue**

Le bilinguisme anglais-français est également pratiqué comme système d'enseignement dans certaines écoles secondaires et collèges de la RDC dans les provinces dont nous avons choisi de présenter la situation afin d'illustrer notre propos. La meilleure représentativité concerne la ville-province de Kinshasa. Celle-ci compte des écoles et collèges comme l'Académie des Sciences et des Technologies (ASCITECH), l'École Internationale Bilingue Le Cartésien, le Brains International Bilingual School Kinshasa, l'Institut Aurora, le Jacob's Preschool/Kinshasa, le Jewels International School of Kinshasa (JISK), etc. Dans la ville de Lubumbashi, nous avons retenu deux établissements, à savoir le Complexe Scolaire Galaxie et l'École Bilingue Galaxie. Dans la ville de Goma, nous avons par ailleurs trouvé des écoles telles

que l'École Internationale Hironnelle, l'École privée de l'amitié internationale et le Kivu International School (KIS).

#### d. Les universités à système d'enseignement bilingue

En RDC, il s'observe aujourd'hui une certaine dynamique de prise d'initiative privée, quoiqu'encore de faible ampleur, pour la création d'instituts supérieurs et universités organisant un système d'enseignement bilingue anglais-français. C'est notamment le Leadership Academia University (Kinshasa), l'Université Bilingue Almodad (Kinshasa), l'Université Chrétienne Bilingue du Congo/UCBC (Butembo), l'Université Mapon (Kindu), l'Université Pentecôtiste Bilingue d'Afrique/UPBA-CELPA (Bukavu). Depuis les années 2000, les effectifs des étudiants inscrits au sein des Départements d'Anglais Culture Africaine des Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP) ont connu une augmentation assez considérable.

Dans la pratique, il s'agit le plus souvent des mêmes écoles qui organisent le système bilingue anglais-français à ces différents niveaux de l'enseignement national en République Démocratique du Congo. De fait, l'idée de promouvoir l'anglais se traduit aussi par le souci, pour d'autres écoles et institutions d'enseignement supérieur et universitaire, d'introduire le cours d'anglais dans toutes les classes/promotions et à tous les niveaux. D'autres établissements scolaires, instituts supérieurs et universités organisent également des centres de formation en langues ou alors des clubs de langues (English clubs) où l'anglais est de plus en plus mis en valeur et occupe bien une place de prédilection, parfois avec l'espagnol.

Depuis les années 2000, les effectifs des étudiants inscrits dans les départements d'anglais des Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP) ont considérablement augmenté. Le phénomène s'est ainsi amplifié à cause de la multiplicité des Organisations Non Gouvernementales (ONGs) intervenant dans le cadre humanitaire en RDC. Du coup, ce secteur d'organismes internationaux, où l'anglais est la langue de la communication professionnelle, a permis plusieurs opportunités d'emploi pour plusieurs cadres universitaires. Parmi ceux-ci, les anciens de ces départements ont été les premiers bénéficiaires.

Étant donné que l'enjeu reste la promotion de l'anglais aux côtés du français comme principales langues internationales désormais incontournable dans un système éducatif congolais plus inclusif, on enregistre en outre des écoles maternelles, primaires et secondaires à système d'enseignement monolingue en anglais. C'est, entre autres, The American School of Kinshasa/TASOK (Kinshasa), The English Speaking School of Lubumbashi asbl (Lubumbashi), Complexe Scolaire Belle vue/Belle vue School (Lubumbashi), The Academy of English Education of Lubumbashi/AFEEL (Lubumbashi), le British International School-Lubumbashi (Lubumbashi), etc. Le cas de ces établissements scolaires nous a aussi intéressé parce que ce ne sont pas des parents expatriés qui y envoient seulement leurs enfants. On y trouve en effet des enfants des parents congolais parmi les effectifs des élèves.

Dans le même ordre d'idées, beaucoup de Congolais et Congolaises qui poursuivent leur formation universitaire (Licence, Master, Doctorat) prennent désormais la destination des pays anglophones d'Afrique (Afrique du Sud, Burundi, Botswana, Ghana, Kenya, Rwanda, Ouganda...), d'Amérique (Canada, États-Unis), d'Asie (Chine, Inde, Japon) et d'Europe (Chypre, Grande Bretagne...). Là, ils bénéficient d'une formation à système essentiellement anglophone et parfois, mais assez rarement, à système bilingue anglais-français. En effet, Selon Évariste Ntakirutimana (2010 : 24), dont la réflexion porte sur la politique du « tout-anglais »

adoptée au Rwanda en 2008, « les pays anglophones (spécialement les États-Unis et le Royaume-Uni) [seraient] plus généreux dans l'octroi des bourses d'études ». Mais aussi, l'anglais est perçu comme la langue qui offre de « meilleures chances » de travail dans la vie (Unesco, 2003 : 16). Dans ces conditions, on ne peut que se tourner vers le modèle de développement anglo-américain.

Les champs scolaire et académique nous intéressent particulièrement dans la mesure où l'éducation constitue le lieu, sinon le secteur par excellence de pratique et de manifestation des politiques linguistiques d'un État. En plus, notre propos repose sur l'implication des pratiques dans le choix des langues. C'est dans ce sens que la notion de « glottopolitique », entendue comme « toute action de gestion de l'interaction langagière où intervient la société » (Marcellesi et Guespin, 1986) acquiert toute sa pertinence. En d'autres termes, la politique linguistique qui se dégage en filigrane dans les pratiques des Congolais est celle d'un bilinguisme anglais-français en vue d'une intégration réussie dans la mondialisation.

## **2.2 L'usage de l'anglais et du français dans d'autres secteurs de la société congolaise contemporaine**

Le système éducatif n'est pas le seul secteur clé où l'on utilise l'anglais et le français comme langues partenaires en vue d'une communication inclusive et efficace. D'autres secteurs clés comme les domaines socioprofessionnel et économique illustrent également la complémentarité linguistique entre ces langues, en même temps qu'ils offrent des arguments solides justifiant la nécessité de l'adoption du bilinguisme anglais-français en République Démocratique du Congo. À côté de ces structures d'enseignement formel, il faut également mentionner les différents centres de formation en langues. L'observation empirique issue de notre expérience sur ces centres fait état de l'émergence de trois voire quatre langues, selon l'ordre d'importance ci-après : anglais, français, espagnol, chinois. Cette étude n'a pas pour objectif de réaliser une cartographie des différents centres de formations en langues disséminés dans les vingt-six provinces que compte le pays. Mais dans la ville de Goma par exemple, il y a lieu de citer des centres tels que le Brotherly Training Center (BTC), le PYE, le Youth in mouvement, le Languages Training Center, etc. Et selon un petit sondage réalisé dans les villes de Goma et de Bukavu, l'anglais est la langue la plus sollicitée.

Un autre facteur important qui plaide en faveur de l'anglais c'est qu'à travers plusieurs villes de la RDC, les opérateurs économiques préfèrent de plus en plus élaborer des enseignes commerciales/murales en anglais. Une enquête sur les dynamiques de fonctionnement et les effets du contact entre ces langues, notamment l'anglais et le français, pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une étude intéressante en sociolinguistique urbaine. En ce qui concerne la question du choix des langues dans le secteur socioprofessionnel c'est-à-dire au travail, Pierre Bouchard (2008 : 66-67) analyse la situation du statut du français. Il énumère trois principaux déterminants de la langue de travail dans le contexte contemporain, à savoir le phénomène de mondialisation, la démocratisation des technologies de l'information et de la communication ainsi que la concentration de l'immigration. Ainsi constate-t-il que « les entreprises sont de plus en plus ouvertes sur le monde et les pressions de l'anglais se font de plus en plus sentir. Il se fait de plus en plus d'affaires à l'extérieur de l'État, exportations interrégionales et internationales obligent » (Bouchard, 2008 : 66).

Un constat établi prouve par ailleurs que l'anglais n'a plus le monopole comme unique langue dans certains secteurs où il s'est bien illustré au départ. Il partage désormais ce statut

avec le français dans le multilinguisme en pratique dans le domaine des TIC. C'est ce que Pierre Bouchard (2008 : 67) souligne encore une fois de plus :

Il ne faut pas remonter très loin dans le temps pour voir que la plupart des produits informatiques étaient en anglais. La situation actuelle a grandement changé : les logiciels multilingues sont de plus en plus disponibles et Internet est devenu multilingue lui aussi [...]

Au regard de ces considérations, notre étude s'inscrit dans une démarche d'aménagement des statuts/prestiges des langues. Nous nous inscrivons par ailleurs dans une logique d'action sur les langues, d'une politique/planification linguistique à fonction pratique. Et selon Louis-Jean Calvet (1987 : 157), cette action consiste, entre autres, en un choix de langue nationale, en une organisation du plurilinguisme, en une répartition fonctionnelle, etc.

## **2.2 La puissance géopolitique et économique de l'anglais et du français en RD Congo**

Nous établirons la part de la puissance géopolitique et économique de l'anglais et du français dans la mise en place de leur prestigieux statut en RD Congo en fonction, non seulement de leur importance démographique en pleine croissance pour l'un et en pleine décroissance pour l'autre, mais aussi de leur importance politique dans les secteurs clés du pays. Aujourd'hui, la maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique constitue certains des principaux atouts en vue de l'accès à des opportunités d'emploi au sein des organismes du système des Nations Unies qui œuvre dans le cadre de l'action humanitaire en RDC. Cette situation est à l'origine des représentations positives fondées sur le prestige que rencontre l'anglais dans ce champ d'intervention socioprofessionnelle. C'est dans cette optique de beaucoup de centres de formation en langues et en informatique ont souvent comme slogan publicitaire énoncés tels que « Avec l'anglais et l'informatique, soyez celui qu'on cherche et non celui qui cherche ». Un tel énoncé renforce notre hypothèse selon laquelle l'adoption officielle de l'anglais comme langue partenaire du français relève de l'ordre de la nécessité en RDC.

Ainsi nous référons-nous à cet état des lieux selon lequel « le français est, après l'anglais, la langue la plus souvent utilisée dans l'administration centrale des 191 pays membres des Nations unies. De ces pays, l'anglais « possède » 30 %, le français 16 %, l'espagnol 11 %, l'arabe 11 %, le portugais 4 %, l'allemand, le chinois et le malais 2 % chacun » (Laponce (2008 : 58). François Grin et Michele Gazzola (2008) ont mis en évidence la « puissance économique du français » dans le monde mais celle-ci est toujours en forte concurrence avec l'anglais qui gagne de plus en plus du terrain sur le marché des langues en Afrique en général et en RDC en particulier. La notion de « poids », d'« importance » ou de « puissance économique » de l'anglais et du français, tout comme de toute autre langue, n'est à évaluer qu'en fonction de leur importance dans l'activité économique mondiale. C'est en fait l'idée défendue par certains spécialistes de la question, car « l'importance d'une langue dans la vie économique » se reflète aussi dans l'usage effectif qui en est fait dans la production, la distribution et l'échange » (F. Grin et M. Gazzola, 2008 : 53). Si nous nous appuyons sur ces arguments, notre apport consiste à trouver des exemples de faits sociaux qui sont à l'origine de cette situation. Dans le contexte de la mondialisation, il n'y a plus de doute que (Beaudoin, 2008 : 62-63) :

La tendance à l'hégémonie mondiale de l'anglais s'intensifie, avec l'accord implicite ou délibéré des pays non anglophones, la principale justification étant économique : diminuer les coûts de fonctionnement des organisations multilatérales, par exemple aux Nations unies et dans ses institutions spécialisées. En Europe, les dix nouveaux États de l'Union ont tous choisi l'anglais comme langue de communication avec la Commission européenne. Les résultats sont là : colonisation linguistique par la diffusion des produits anglo-américains, emprunts terminologiques, réduction des autres langues, au mieux, au statut

de langues régionales, au pire à celui de langue nationale d'un seul pays. Il ne faut pas non plus sous-estimer, chez les locuteurs, la chute de prestige de leur propre langue.

Selon les statistiques de 1992 et 1999 auxquelles nous avons pu accéder, le français occupait toujours sa deuxième place par rapport au pourcentage des interventions devant l'Assemblée générale des Nations Unies après l'anglais. Il s'agit de 45 % (1992) et 50 % (1999) pour l'anglais ainsi que 19 % (1992) et 13,8 % (1999) pour le français (Calvet, 2002 : 195). Dès lors, l'anglais et le français conservent bien leur statut, de plus en plus partagé en RDC, de langues diplomatiques et de coopération multilatérale au sein de la communauté internationale dans le contexte sociopolitique de la République Démocratique du Congo. Mais dans cette rivalité des rapports de pouvoirs et d'influences dans le monde, l'anglais comme langue de l'unique super-puissance du monde, occupe toujours la première position, telle que Robert Phillipson (2008 : 229) l'explique clairement :

Même la loi Toubon n'a guère qu'une valeur symbolique puisqu'elle s'en prend aux symptômes plutôt qu'à la cause profonde du problème : la puissance et l'influence des locuteurs de l'anglais. Les responsables des systèmes d'enseignement tout autant que les individus investissent beaucoup de temps et d'efforts dans l'apprentissage d'une langue dont on dit qu'elle ouvre tant de portes. Le nombre de personnes qui apprennent l'anglais dans le monde est astronomique et il a crû de façon significative depuis que la Chine a fait une priorité de l'enseignement de cette langue.

Un autre fait à rappeler c'est que le développement accru des NTIC est à l'origine de la vogue de plusieurs emprunts terminologiques anglo-américains. Par ailleurs, l'économie de la RDC est essentiellement axée sur l'importation. Et les principales destinations commerciales de plusieurs opérateurs économiques congolais sont la Chine, Dubaï, le Japon, la Thaïlande, etc. C'est-à-dire des pays où toutes les interactions marchandes se déroulent en anglais. Les transactions avec les marchés économiques anglophones et sinophones ont par exemple eu pour effet le fait que les catalogues des marchandises sont généralement écrits en anglais, en français et en chinois. Dans cette configuration, la langue des fournisseurs, essentiellement l'anglais, constitue un autre déterminant qui conditionne les politiques et les pratiques linguistiques des clients (Bouchard, 2008 : 68). Dans le cas échéant, ce sont les clients congolais qui doivent s'adapter aux usages linguistiques des fournisseurs. Le bilinguisme anglais-français est alors à promouvoir en tant qu'il constitue une réponse aux divers besoins d'usage des langues du locuteur francophone contemporain de la RD Congo. Il s'agit d'une approche de planification linguistique dont le principal enjeu reste l'accommodation de la société congolaise en générale aux enjeux contemporains de la mondialisation et du développement durable.

En RDC, l'anglais et le français sont les deux langues utilisées dans les relations et l'organisation quotidiennes du travail au sein des organismes du système des Nations Unies. Mais on note le privilège manifeste marqué pour le choix de l'anglais comme principal outil linguistique de communication professionnelle au sein de ces structures. D'ailleurs, toutes les offres d'emploi sont toujours accompagnées de la prescription « *La connaissance de l'anglais et de l'outil informatique est un atout* ». Ce constat du partage des rôles entre l'anglais et le français a été aussi établi par A. Wolff (2008 : 25) :

Non seulement la langue française fait partie du petit groupe des idiomes choisis (une dizaine) par les organisations internationales pour dire leur droit (langues officielles), mais elle partage aussi, avec l'anglais et plus rarement une troisième langue (espagnol, russe, arabe, allemand, etc.), le rare privilège d'être utilisée dans les relations et l'organisation quotidiennes du travail de ces structures (langues de travail). La France d'une part, et l'organisation internationale de la Francophonie (OIF) d'autre part, font du maintien de ce statut un de leurs objectifs stratégiques. Partant du principe, énoncé dans la plupart de leurs textes fondateurs ou de leurs règlements, que le plurilinguisme est un facteur de démocratie, les

organisations internationales recherchent toutes, plus ou moins activement, un équilibre acceptable réduisant la part croissante occupée par l'anglo-américain.

En plus, A. Wolff (2008 : 29) rappelle le texte de Julien Kilanga Musinde relatif aux opérations lancées depuis 2005 pour le renforcement de l'utilisation du français dans les organisations africaines telles que le Comesa, l'Union Africaine et le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Pourtant les résultats du terrain ne semblent pas satisfaire les attentes de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'instance de coopération multilatérale pour la promotion de la langue française (Garsou, 2008). Par exemple, l'Union Africaine, pour ne citer que ce cas, octroie des bourses d'études, mais spécifiquement aux étudiants qui poursuivent leur formation dans un système anglophone. Là encore, l'idée de promouvoir le plurilinguisme et d'établir « un équilibre acceptable réduisant la part croissante occupée par l'anglo-américain » renforce notre thèse de l'adoption du bilinguisme officiel anglais-français dans des pays francophones où ces langues s'imposent comme outils de communication efficace, favorisant des réponses idoines aux enjeux contemporains d'une mondialisation plus inclusive.

### 3. Enjeux et défis du bilinguisme anglais-français pour la RD Congo

Dans un pays acquis à la Francophonie depuis la période coloniale comme la RDC, l'adoption d'un bilinguisme officiel anglais-français présente aussi bien des enjeux que des défis. Les enjeux relèvent essentiellement de son intégration efficace dans une mondialisation qui se veut plurilingue et interculturelle c'est-à-dire inclusive alors que le défi majeur concerne une possible guerre géostratégique et d'ordre institutionnel entre la Francophonie et le Commonwealth.

#### 3.1 Le bilinguisme anglais-français comme enjeu d'une mondialisation inclusive

Blancheton (2008 : 7) résume la définition du concept de « mondialisation » en mettant en exergue son aspect d'intensification des échanges, dans un processus permanent d'ouverture au monde c'est-à-dire de dépassement de toute forme d'autarcie :

La mondialisation se définit traditionnellement comme un processus de mise en communication, d'interconnexion de plus en plus poussée des économies nationales. Un processus d'intensification des échanges de toute nature est à l'oeuvre. Trois dimensions mesurables – d'inégales importances – peuvent être considérées : le commerce, la finance et les mouvements de population. Maintenant le processus paraît échapper au contrôle des états nationaux.

La notion de « mondialisation » fait partie des cinq termes, surtout utilisés en analyse économique, pour caractériser le processus d'intensification des échanges. Ce sont les termes d'« ouverture », d'« internationalisation », de « mondialisation », de « globalisation » et d'« intégration » (Blancheton, 2008 : 6-7). Nous évoquons, de manière particulière, celui d'« ouverture » qui, ce nous semble, constitue une des implications directes du bilinguisme anglais-français en Afrique francophone :

L'ouverture renvoie seulement à l'idée d'une perméabilité de principe à l'échange avec le reste du monde. Ainsi peut-on parler à juste titre de l'ouverture de l'économie japonaise à la suite de la Restauration Meiji (1868). L'ouverture s'oppose ici à l'autarcie. La phrase du dirigeant chinois Deng Xiaoping est éclairante « *pas un seul pays au monde, quel que soit son système politique, n'a réussi à se moderniser avec une politique de porte fermée* » (1982).

À l'heure de la mondialisation qui prône de tous ses vœux l'ouverture vers l'Autre, il n'est plus question de rester enfermé entre soi, mais de s'ouvrir aux autres, au-delà des

frontières géographiques et culturelles. De ce point de vue, et à l'aune de la communication internationale, il y a lieu de considérer tout monolinguisme officiel francophone comme une forme d'autarcie à la fois linguistique, culturelle et économique, qui ne favorise pas l'accès à certaines opportunités pourtant incontournables pour un développement durable pour tous. À l'instar de beaucoup d'autres pays francophones de l'Afrique subsaharienne, la RDC est aujourd'hui également sensible à l'écho des Amériques et de la Chine où l'anglais jouit d'un prestige assez considérable, car elle reste aussi soumise aux impératifs d'une économie mondialisée à jamais.

D'ailleurs, le français ne répond plus, à lui tout seul, à l'accès au savoir à travers la recherche. Les états généraux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) de la RDC ont été organisés à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, du 06 au 14 septembre 2021. À l'issue des travaux, les participants ont formulé plus de trois cents résolutions et recommandations, entre autres, l'adoption du système LMD (Licence Master Doctorat). Dans son discours de clôture des travaux, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) a exhorté tout le personnel scientifique et académique de instituts supérieurs et universités à maîtriser l'anglais afin de se mettre au diapason de la recherche scientifique dans le contexte international contemporain de la mondialisation. Celle-ci s'appréhende, rappelons-le, dans ses dimensions géopolitiques, démographiques et économiques qui structurent en partie la dynamique et la hiérarchie des langues dans le monde. Ceci est d'autant plus vrai que la langue joue un rôle à la fois social, politique et économique (Maurais et al., 2008 : 257).

D'aucuns ne saurait donc nier l'incontournable internationalisation de l'anglais dans l'enseignement supérieur, les entreprises et les organismes internationaux au point que cette langue porte, à juste titre, le statut de « *lingua academia* » (Nkejabahizi, 2013 : 100). De même, l'anglais est souvent associé à la connaissance, aux capacités, à la science ainsi qu'au développement technologique, industriel et économique (Nkejabahizi, 2013 : 104). Il est devenu la première langue internationale de diffusion de la recherche scientifique. Ce phénomène est sans doute la résultante du très fort courant de mondialisation, caractérisé par le « diktat des marchés », car les grandes nations économiques s'imposent considérablement comme la référence dans tous les domaines (Nkejabahizi, 2013 : 100). Pour cela, la mondialisation constitue réellement, pour l'espace anglo-américain, un facteur d'affirmation de sa domination économique, géopolitique et culturelle sur le monde.

Par ailleurs, la promotion du bilinguisme officiel anglais-français en RDC est susceptible d'un réel rééquilibrage entre ces langues de grande diffusion à l'échelle continentale en général et dans plusieurs pays de l'espace francophone d'Afrique en particulier, dans un monde globalisé à jamais. C'est un argument qui s'appuie sur l'évidence selon laquelle « l'anglais exprime aujourd'hui notre monde globalisé, médiatique, technique et commerçant ; les fonctions qu'il remplit étant, en outre, des plus visibles, il est perçu comme hégémonique, voire menaçant » (Cerquiglini, 2008 : 16). Bernard Cerquiglini (2008 : 15) parle certes d'« une rivale triomphante » pour décrire l'hégémonie de l'anglais sur le français, avant d'évoquer également « l'émergence d'un condominium (certes inégal) anglo-français en matière internationale ». Nous proposons par contre un bilinguisme officiel pour prôner l'optique partenariale induite par des rapports de complémentarité entre ces langues. Dans ce cas, la RDC emboîterait le pas du Burundi où le français, l'anglais et le Kirundi sont les trois langues officielles du pays.

De même, ce bilinguisme serait également une solution susceptible de contourner les attitudes et comportements ethno-linguicistes liés aux conflits interethniques nés dans le

contexte de la guerre internationale, aux enjeux multiformes, qui déchire le pays depuis 1996. Et ce vœu qu'il convient d'inscrire parmi les « enjeux globaux » de la RDC s'énonce de façon explicite dans le discours que le Ministre national de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) a prononcé à l'occasion de la clôture des travaux des états généraux de ce secteur. Parlant des universités et instituts supérieurs congolais, le Ministre évoque l'objectif global des « espaces d'inclusion et de formation de l'humanité plurielle et solidaire » et non des « lieux d'affirmation des ethno-nationalismes et des conservatismes tribaux ou régionaux ». L'extrait ci-dessous en constitue une belle illustration :

Nous devons nous investir tous dans la matérialisation de notre volonté de construire une nouvelle Université congolaise. Cette nouvelle Université congolaise devra transmettre des savoirs, sciences, compétences et valeurs susceptibles de former l'humanité des étudiants et de les rendre capables de comprendre, analyser les problèmes globaux du Congo et du monde. La nouvelle Université congolaise doit surtout créer, inventer, innover dans tous les domaines de la vie et proposer des solutions idoines aux enjeux globaux. Ce sera donc une Université dédiée à la construction, à l'émergence et au développement durable de notre pays. [...] L'Université congolaise ne peut être pensée et gérée comme des espaces d'exclusion, mais d'inclusion et de formation de l'humanité plurielle et solidaire. Les Universités et Instituts Supérieurs congolais ne doivent pas être des lieux d'affirmation des ethno-nationalismes et des conservatismes tribaux ou régionaux. Elles doivent rester des lieux ouverts à toutes les diversités culturelles, toujours dédiés à la réflexion et à l'inventivité pour la construction permanente d'un Congo uni, fort, prospère et pérenne. En somme, un seul conservatisme doit être toléré : celui qui favorise la promotion de l'esprit scientifique de la libre discussion, la pérennité de l'humanité plurielle et du Congo dans toute sa riche pluralité.

Et tel que le ministre les envisage lui-même, conformément à la politique générale du projet de société du Président de la République, ces résolutions et recommandations constituent des piliers d'« une nouvelle université congolaise pour la construction, l'émergence et le développement durable de la République Démocratique du Congo ». Dans cette optique l'anglais et le français se distinguent alors comme les principaux vecteurs de cette révolution du système universitaire congolais. D'ailleurs, Makomo Makita (2013 : 52-57) rappelle un certain nombre d'obstacles majeurs à la réalisation de la volonté politique de l'État congolais sur l'ordre linguistique, notamment celle qui consiste à promouvoir les langues nationales afin de préserver celles-ci de la glottophagie des langues étrangères. Dans sa description, il évoque, entre autres, « l'obligation supplémentaire de l'anglais » (Makomo Makita, 2013 : 57). L'idée d'obligation résulte du fait que l'anglais est très utilisé dans les activités de développement.

De tout point de vue, l'aménagement des politiques linguistiques axées sur le choix des langues officielles en Afrique dans le contexte international de la mondialisation doit répondre, de façon prioritaire, aux exigences d'intégration et de développement durable, en tenant compte de toutes les codes en présence c'est-à-dire en fonction des choix fonctionnels des langues concernées. Jusque-là, le monolinguisme officiel francophone en vigueur depuis l'époque coloniale révèle que la RDC présente un plurilinguisme à langue dominante étrangère alors que le « tout-anglais » tenté par le Rwanda en 2008 avant de se ressaisir plus tard relevait d'un « plurilinguisme à langue dominante alternative » (Pochard, 1997) car il s'agissait d'une situation où il fallait remplacer le français par une autre langue, en l'occurrence l'anglais, dans ses fonctions officielles. En ce qui concerne notre proposition pour la RDC, il s'agit plutôt de faire cohabiter le français, première langue officielle, avec langue qui porte désormais le cliché positif de « langue qui ouvre les portes » dans la dynamique d'une mondialisation contemporaine très anglicisante.

Depuis le développement de la mondialisation, la place qu'occupe l'anglais et le français en Afrique, en tant que langues de communication internationale, apparaît davantage comme le résultat des facteurs multiples d'ordre géostratégique, politique et économique, qu'un simple reflet des rapports démolinguistiques. Ces facteurs accélèrent ainsi une certaine déterritorialisation de ces langues en même temps que cela offre de nouvelles opportunités

d'ouverture au monde et d'accès professionnel, surtout au sein des organismes du système des Nations Unies.

En effet, dans sa mise en perspective historique de la mondialisation, B. Blancheton (2008 : 5) évoque des questions fondamentales d'une histoire de la mondialisation qui doivent permettre de mieux comprendre les ressorts et les implications du phénomène. C'est, entre autres, la question de l'ouverture en tant qu'une condition de la croissance économique ainsi que les déterminants des politiques de contrôle de cette ouverture. Nous envisageons alors les poids des langues comme une des « forces motrices de la mondialisation » (Blancheton, 2008 : 5). Cette mondialisation est celle qui est aussi à l'origine de l'intensification des échanges entre espaces nationaux, facilités notamment par l'émergence d'internet. De ce fait, la mondialisation est ce qui permet de comprendre aujourd'hui, l'imbrication des facteurs aussi bien économiques, idéologiques et géostratégiques dans l'avenir des langues (anglais et français) en Afrique francophone. Nous posons enfin tous ces facteurs explicatifs non seulement comme des arguments de justification mais aussi comme des instances et instruments de diffusion du bilinguisme officiel anglais-français que nous préconisons pour la RDC à l'heure de la mondialisation.

### **3.2 Les défis géopolitiques d'une guerre institutionnelle entre la Francophonie et le Commonwealth**

La Francophonie et le Commonwealth sont les deux principales instances de coopération multilatérale et multisectorielle pour la promotion du français d'une part ainsi que de l'anglais d'autre part. Le français et l'anglais sont aujourd'hui des catalyseurs des rivalités géopolitiques entre la Francophonie et le Commonwealth. Ce sont des langues qui sont devenues de véritables armes diplomatiques et de conquête territoriale dans la guerre d'influence internationale entre la Francophonie et l'Anglophonie en Afrique subsaharienne. Ainsi le phénomène témoigne-t-il des faits de la guerre des langues dans cette aire géographique. Dès lors, il importe que des décisions soient prises et des actions menées pour la promotion/diffusion de ce bilinguisme, à travers la mise en place d'un vaste dispositif institutionnel, en ce sens que l'anglais reste la seule langue « hypercentrale » au monde et autour de laquelle gravitent une dizaine de langues « supercentrales » dont le français (Calvet, 2008 : 79).

Dans cette dynamique, la RDC n'a pas échappé, tout comme toute l'Afrique centrale, à l'influence hégémonique de la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community) dont les langues de communication par excellence sont le français, l'anglais et le kiswahili. C'est ce que A. Moussirou Mouyama (2008 : 180) précise ainsi :

En Afrique centrale, des pays comme le Cameroun et le Gabon ont encore un effet captif sur leurs voisins lusophone (São Tomé) ou hispanophone (Guinée-Équatoriale) mais la position hégémonique du français s'effrite avec l'émergence d'un Rwanda qui s'anglicise au fur et à mesure que s'enracine le pouvoir « post-génocide » et que s'affaiblit un Zaïre (re)devenu République démocratique du Congo.

Au regard des positions stratégiques influentes du Rwanda et de l'Ouganda dans la politique de la sous-région, l'anglais garde sa position dominante qui contamine aujourd'hui la RDC. Le modèle de développement francophone porté par des institutions telles que la Francophonie et la France-Afrique est de plus en plus désenchantant selon une certaine opinion de l'imaginaire collectif africain en général et congolais en particulier. Il s'agit d'une opinion qui appelle au refus et à la révolte contre la mainmise de la France sur les Chefs d'États africains et par ricochet sur les économies et les peuples d'Afrique. Elle va jusqu'à parler des relations incestueuses entre l'État français et les États africains car, estime-t-elle, ce genre de relations

étouffent la démocratie et le développement de l'Afrique. C'est ce qui explique, en partie, l'attention désormais plus tournée vers le modèle anglophone, notamment dans le monde des affaires. Lors d'une intervention au sujet de la présence des troupes de l'armée française au Sahel, le Président Emmanuel Macron a d'ailleurs parlé de l'émergence assez forte des mouvements « ambigus » anti-français. Ainsi l'anglais a-t-il conquis une partie considérable du marché linguistique de beaucoup de pays francophones d'Afrique centrale.

Et Moussirou Mouyama (2008 : 180) précise encore que « le prestige des Alliances françaises sera de peu de poids sans le soutien du monde des affaires, d'une part, et, d'autre part, la crédibilité des systèmes politiques francophones et l'appui des élites intellectuelles africaines ». La politique de la France-Afrique est donc à repenser si la Francophonie veut gagner et surtout maintenir un certain équilibre dans ses rapports de pouvoir face au bloc anglophone. Cela implique une réelle intégration des dimensions économiques et politiques « sincères » des actions de la Francophonie ainsi que des projets francophones d'appui à la recherche dans les pays du Sud (Moussirou Mouyama, 2008) au profit des peuples bénéficiaires. Le bilinguisme officiel anglais-français en RDC constitue aussi l'un des facteurs d'un aménagement linguistique cohérent, en tant que celui-ci témoigne de la volonté politique de promouvoir le vivre-ensemble du français avec les autres langues partenaires. Point n'est donc besoin de s'engager dans une guerre des langues qui ne ferait que des victimes. Sinon, le monolinguisme francophone ne contribuera qu'aux clivages sociaux car certaines catégories sociales risqueront de rester exclues du développement durable défini comme une aspiration universelle dans le contexte contemporain de la mondialisation. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le point de vue ci-dessous de Moussirou Mouyama (2008 : 181-182) :

Les projets francophones en faveur de la recherche au Sud, à travers notamment les réseaux de l'AUF, les actions pour accompagner l'introduction des langues locales dans le système éducatif des pays soucieux d'un aménagement linguistique cohérent, l'intégration des pays de langue officielle espagnole ou portugaise dans des projets francophones témoignent de cette volonté de faire vivre ensemble, sous le label de la langue française, des communautés différentes au destin menacé. C'est à cette menace que le français doit s'attaquer et non aux langues partenaires — africaines ou occidentales. De ce point de vue, l'anglais est un allié, au Cameroun, au Togo ou au Congo, si la prise en compte de cette langue peut aider à la réduction des violences urbaines ou à l'intégration sociale des enfants de la rue, par une pédagogie ouverte sur la société. Ce sont les succès du français — et de la Francophonie politique — dans ce combat contre la précarité, la maladie et l'ignorance qui entraîneront autour de lui de plus en plus d'Africains qu'elle n'en atteint encore aujourd'hui, près d'un demi-siècle après les indépendances, faute de passerelles et de passeurs de mots, face aux sutures, ruptures et fractures inévitables quand des mondes aussi opposés consentent à se parler.

En effet, lors du 21<sup>ème</sup> sommet organisé par vidéoconférence le samedi 27 février 2021, les Chefs d'État de cette Communauté sous-régionale ont admis la RDC comme pays membre de l'EAC et reconnu le français comme langue officielle de l'organisation à côté de l'anglais et du kiswahili. Par ailleurs, ceci est encore une fois de plus la preuve que l'anglais et le français se confirment comme des outils linguistiques d'intégration régionale au sein d'une institution qui se définit comme un instrument de concorde entre les peuples, de paix et de progrès économique dans l'optique d'un développement durable pour tous, à travers la libre circulation des personnes, des biens et des services. Il faut rappeler, à juste titre, que l'East African Community a déjà effectué plusieurs étapes d'intégration, notamment la mise en place d'un marché commun (2010), d'une union douanière (2014) et d'un passeport électronique (2018) même si cette intégration régionale ne semble pas avoir encore produit les résultats escomptés pour répondre à sa devise « Un seul peuple, une seule destinée » malgré les énormes efforts consentis jusque-là. Toutefois, l'initiative d'un marché commun traduit un certain dynamisme

économique et un succès potentiel susceptible de contribuer à un positionnement stratégique et efficace des pays membres en vue d'une mondialisation plus bénéfique pour tous les peuples.

L'émergence de l'anglais renforcée par les effets sociaux de la mondialisation fait donc état d'un nouveau paysage géolinguistique et géostratégique en train de se dessiner en RDC. Mais il faudra tout de même faire attention à tout abandon d'une langue au profit d'une autre car l'exemple du Rwanda qui a voulu tenter le choix du « tout-anglais » en 2008 (Nkejabahizi, 2013 : 99) est la preuve de l'impasse qu'engendrerait toute optique similaire partout ailleurs. Il s'est en effet agi d'un « processus dangereux d'uniformisation linguistique (Nkejabahizi, 2013 : 103). Ce choix a d'ailleurs à l'origine d'une fracture idéologique au niveau national entre les anglophones « from Uganda » alors au pouvoir et les francophones « from RDC » de l'ancien régime au sein de l'opinion populaire. Un autre exemple à signaler c'est le cas de la Gambie qui avait adhéré au Commonwealth le 18 février 1965 avant un retrait volontaire le 03 octobre 1965, puis un retour le 08 février 1982 après avoir annoncé son départ de la Francophonie. De ce point de vue, le bilinguisme officiel anglais-français permet d'éviter toute idée d'une politique linguistique fondée sur le choix du « tout-anglais » comme l'avait fait le Rwanda en 2008 ou sur le figement dans le « tout-français » traditionnel en vigueur depuis l'époque coloniale, alors même qu'il ne favorise pas, à lui tout seul, l'immersion efficace du pays dans la mondialisation. Ce bilinguisme anglais-français relèverait alors du cas d'interférences sociolinguistiques et géopolitiques entre la Francophonie et le Commonwealth, telles qu'elles ont été décrites par Louis-Jean Calvet (2008 : 79).

### **Conclusion**

Cette étude a consisté en une analyse critique des facteurs explicatifs de la nécessité d'adopter le bilinguisme officiel anglais-français à l'heure d'une mondialisation qui prône plus d'ouverture au monde et combat toutes formes d'autarcie face aux enjeux contemporains. En fin de compte, nous estimons qu'à l'heure de la mondialisation qui implique une société plus inclusive, les politiques linguistiques de la RDC doivent désormais être orientées par les pratiques c'est-à-dire les usages et non par des choix dictés d'en haut par le gouvernement. En d'autres termes, les choix de l'État en matière de gestion de la diversité linguistique devront avoir comme fondement les acquis de la recherche et des pratiques du terrain. Enfin, notre argument pivot qui plaide en faveur de l'adoption officielle du bilinguisme anglais-français repose sur la consécration progressive de l'anglais dans les espaces socioprofessionnel et éducatif en tant que ceux-ci constituent certains des secteurs clés de la société. Cependant, cette nouvelle politique linguistique devra être exécutée avec prudence au risque de précipiter les langues nationales dans la glottophagie des langues étrangères. En même temps, il faudra mettre les mécanismes de renforcement des rapports de complémentarité et non de domination, tout en évitant une éventuelle guerre géostratégique entre la Francophonie et le Commonwealth.

### **Références**

- Amin, S. 1996. *Les défis de la mondialisation*. Paris : L'Harmattan.
- Blancheton, B. 2008. *Histoire de la mondialisation*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.
- Bitjaa Kody, Z.-D. 2004. *La dynamique des langues camerounaises en contact avec le français. Approche macro-sociolinguistique*. Thèse de Doctorat, Université Yaoundé 1.
- Cerquiglini, B. 2008. « L'héritage du passé : au XX<sup>e</sup> siècle, un nouveau marché des langues ». In : Maurais, J. et al. (dir.). *L'Avenir du français*. Paris : Éditions des archives contemporaines. pp. 15-16.
- Calvet, L.-J. 1996. *Les politiques linguistiques*. Paris : PUF.
- Calvet, L.-J. 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.
- Chaudenson, R. & Rakotomalala, D. 2004. *Situations linguistiques de la francophonie. État des lieux*. Paris : AUF.

- Chaudenson, R. 1988. *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone*. ACCT-IECF.
- Chaudenson, R. 2008. « Le français dans les pays de la francophonie en 2006 ». In : Maurais, J. et al. *L'Avenir du français*. Paris : Éditions des archives contemporaines. pp. 19-23.
- Conseil de la langue française .1994. *Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français, Actes du séminaire*. Conseil de la langue française.
- Conseil de la langue française .1998. *La gestion du plurilinguisme et des langues nationales dans un contexte de mondialisation, Actes du séminaire de Québec*. Québec : Conseil de la langue française.
- Conseil de la langue française. 2001. *Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques* (recherche et rédaction Christine Fréchette). Québec.
- Corbeil, J.-C. 1980. *L'aménagement linguistique au Québec*. Montréal : Guérin.
- De Raymond, J.-F. 2008. « Les institutions de diffusion du français : Les résultats sont-ils à la mesure de leur nombre ? ». In : Maurais, J. et al. *L'Avenir du français*. Paris : Éditions des archives contemporaines. pp. 31-34.
- De Robillard, D. 1991. « Développement, langue, identité ethnolinguistique : le cas de l'Île Maurice ». In Jouannet, F. et al. : *Langues, économie et développement*, tome 2. Paris : Didier-Érudition. pp. 123-181.
- Gratiant, I. 2004. « Pratiques linguistiques des entreprises à vocation internationale : réalités et représentations ». Actes du colloque international *Les pratiques linguistiques dans les entreprises à vocation internationale* tenu à Québec les 9 et 10 juin 2003. Québec : Ministère de la Culture et des Communications, pp. 145-154.
- Juillard, C. et Calvet, L.-J. 1996. *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*. Paris : AUPELF-UREF.
- Léglise, I. 2017. « Multilinguisme et hétérogénéité des pratiques langagières. Nouveaux chantiers et enjeux du Global South ». *Langage et Société*, Maison des Sciences de L'homme Paris, p.251-266.
- Maurais, J. et al. (dir). 2008. « Introduction ». In : *L'Avenir du français*. Paris : Éditions des archives contemporaines. Pp. 3-5.
- Maurais, J. et al. (dir). 2008. *L'Avenir du français*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Muhindo Nzangi, B. 2021. *États généraux. Une nouvelle université congolaise pour la construction, l'émergence et le développement durable de la République Démocratique du Congo*. Discours de clôture des travaux des états généraux de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), organisé à l'université de Lubumbashi du 06 au 14 septembre 2021.
- Rakotomalala, D. (2004). *Le partenariat des langues dans l'espace francophone : description, analyse, gestion*. Paris. L'Harmattan, coll. « Langues et développement ».
- Renard, R. 2000. *Une éthique de la francophonie : questions de politique linguistique*. Paris : Didier-Érudition.
- Tabi Manga, J. 2000. *Les politiques linguistiques du Cameroun*. Paris : Karthala.
- Truchot, C. 1990. *L'anglais dans le monde contemporain*. Paris : Robert.
- Varela, L. 2008. « Les politiques du français à l'heure de la mondialisation ». In : Maurais, J. et al. *L'Avenir du français*. Paris : Éditions des archives contemporaines. pp. 41-45.

### **Biographie de l'auteur**

Jean-Claude Mapendano Byamungu est Doctorant en Sciences du langage à l'Université Sorbonne Nouvelle de Paris en France. Il prépare une thèse sur les imaginaires sociodiscursifs et les mécanismes de persuasion dans les slogans et iconotextes des campagnes sociétales féministes en RD Congo. Il est attaché au laboratoire CLESTHIA. Il est aussi membre du laboratoire de recherche Association des Chercheurs en

Technologie Éducative, Langues, Cultures et Humanités (ACETELACH) ainsi que du Réseau Africain d'Analyse du Discours (R2AD). Ses axes de recherches portent sur l'analyse des discours, la sociolinguistique urbaine, les littératures francophones et la didactique du français, c'est-à-dire des domaines liés à l'usage du langage en contexte.